

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL PLENIER DE LA FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES

Réunion du 9 septembre 2025

Monsieur Florent CALVAYRAC, Directeur de la Faculté des Sciences et Techniques, après vérification de la composition du Conseil en formation plénière, ouvre la séance à 9h36.

Membres de l'équipe de Direction :

- Florent CALVAYRAC, Directeur de la Faculté des Sciences et Techniques
- Bruno BEAUNE, Directeur-adjoint de la Faculté des Sciences et Techniques
- Véronique GODARD, Directrice administrative de la Faculté des Sciences et Techniques
- Violette AGAGAH, responsable de l'antenne financière de la Faculté des Sciences et Techniques

Membres présents :

- **Collège des Professeurs :**
 - Benoît SCHOEFS
 - Sagrario PASCUAL
 - Sylvain MEIGNIER
 - Saïd HAMADÈNE
 - Pascal RUELLO
 - Nicolas PEYROT
 - Laurent SIMON
 - Christophe CHASSENIEUX
- **Collège des autres enseignants :**
 - Nicolas ERRIEN
 - Fabien BOEDA
 - Sébastien BOYAS
- **Collège des personnels BIATSS :**
 - Claire HENRIET
 - Veyis GUNES
- **Collège des personnalités extérieures :**
 - Charles POMMIER

Membres représentés :

- **Collège des Professeurs :**
 - Catherine POTEL représentée par Laurent SIMON
- **Collège des autres enseignants :**
 - Alexandra LANDRY représentée par Sébastien BOYAS
 - Vincent LEIGNEL représenté par Benoît SCHOEFS
- **Collège des personnels BIATSS :**
 - David PEIGNÉ représenté par Veyis GUNES

Florent CALVAYRAC présente l'ordre du jour :

1. **Affaires générales :**
 - a. **Approbation du PV du 30 juin 2025**
 - b. **Point sur le bâtiment licence**
 - c. **Informations diverses**
2. **Affaires pédagogiques :**
Point sur les effectifs
3. **Affaires budgétaires :**
 - a. **Situation financière**
 - b. **Campagne d'emploi**

Florent CALVAYRAC rend hommage à Monsieur Dominique CARRÉ, membre du Conseil depuis 2016.

Florent CALVAYRAC indique avoir contacté différents syndicats sans succès. Il ajoute que suite à un changement d'emploi de Mme RITOIT de la société FIMOR, un autre siège du collège des personnalités extérieures est vacant. Enfin, il informe les membres que les élections des membres étudiants n'ont pas pu être organisées.

1. **Affaires générales :**
 - a. **Approbation du PV du 30 juin 2025**

Florent CALVAYRAC soumet au vote le procès-verbal du Conseil plénier du 30 juin 2025.

14 votants présents ou représentés		
13 votes pour	1 abstention	0 votes contre
approuvent à la majorité des voix le procès-verbal du Conseil plénier de l'UFR Sciences et Techniques du 30 juin 2025.		

b. Point sur le bâtiment licence

Florent CALVAYRAC informe les membres qu'une réunion au sujet du bâtiment « Licence » s'est tenue fin juillet afin de sélectionner deux architectes. Les architectes retenus sont Jean-Pierre LOTT Architecte (Paris) et AEA Architectes (Strasbourg) ainsi qu'un troisième architecte au cas où l'un des deux premiers retire sa proposition. Les plans de chacun seront présentés en décembre au cours d'une réunion de sélection commune avec le conseil municipal de la Ville du Mans. Le chantier débutera en janvier 2026, la livraison étant prévue entre septembre et décembre 2027. Le programmiste (MP conseil) est gardé pour accompagner le projet.

Bruno BEAUNE explique que des incertitudes demeurent quant au remplacement des préfabriqués pendant la durée des travaux, puisque 6 modulaires ont été prévus sur le parking pour remplacer les 10 salles disponibles jusque-là. Une demande de modulaires supplémentaires a été transmise.

Florent CALVAYRAC rappelle que la construction du bâtiment est suivie par la mairie du Mans et Le Mans Métropole qui sont maîtres d'oeuvre, pour un budget de 10 millions d'euros avec les cofinancements habituels du CPER (Région, Etat, Département).

En réponse à une question de Nicolas PEYROT au sujet de la répartition des salles, Florent CALVAYRAC indique que le document de présentation du projet sera renvoyé aux membres.

Florent CALVAYRAC explique que la surface du bâtiment dépassera 2000 m², soit plus du double de celle actuellement disponible dans les préfabriqués. Environ 300 m² seront dédiés au département de STAPS. Cependant, la surface a été fortement revue à la baisse en comparaison du projet initial, le coût de la construction ayant augmenté et le budget baissé.

Florent CALVAYRAC ajoute qu'un budget supplémentaire de 500.000 € sera consacré au réaménagement de la barre de physique-chimie.

Nicolas PEYROT demande s'il est possible de prévoir une réunion de présentation du projet dans sa globalité.

Florent CALVAYRAC fait remarquer que beaucoup d'éléments ont évolué récemment dans l'optique de la validation du projet.

Florent CALVAYRAC propose d'organiser une réunion d'information. Il alerte toutefois sur le fait qu'il ne sera plus possible de demander des modifications.

Plusieurs membres se disent favorables à une réunion d'information.

En réponse à une question de Pascal RUELLO, Florent CALVAYRAC rappelle que la mairie du Mans / Le Mans Métropole tout comme le Rectorat soutiennent le projet depuis le début. Le seul point de blocage résidait dans la révision des normes sur les surfaces utiles ou nettes par étudiant, sur toute l'université, ainsi que sur le schéma prévisionnel de l'immobilier. Ce schéma, demandé et avalisé par les services de l'Etat, est un préalable à tout nouveau projet de construction immobilier.

c. Informations diverses

Florent CALVAYRAC annonce que les statuts de l'IRA sont sur le point d'être votés. Dans ce cas, un conseil exceptionnel sera organisé avant la fin du mois de septembre.

Sagrario PASCUAL et Benoît SCHOEFS arrivent à 10h06.

En réponse à une question de Nicolas PEYROT sur les projets d'évolutions de statuts, Florent CALVAYRAC explique que ceux de l'IRA devront être votés, le CA de l'UFR DEG les ayant déjà validés. Il ajoute que la situation du département d'acoustique reste complexe du fait de son lien avec l'ENSIM. Avant tout changement, l'ANR sera consultée. La situation du département de STAPS sera étudiée une fois ces deux projets finalisés.

Florent CALVAYRAC présente le projet porté par l'IMT Atlantique (école d'ingénieurs membre de l'Institut Mines-Télécom) visant à créer une filière au Mans. Le bâtiment de l'ISMANS-CESI pourrait l'accueillir, un projet de déménagement étant envisagé vers le campus 2 du centre-ville. Une réunion est prévue à ce sujet avec des représentants des départements concernés.

Florent CALVAYRAC informe les membres que la Région prévoit d'allouer 500.000 € au financement de l'équipement en hydrogène de la LP « Moteurs », dont les enseignements sont dispensés au lycée Sadi Carnot de Saumur. Il sera donc possible d'y programmer des TP. Il est prévu d'y installer des piles à combustible, un moteur à hydrogène et des installations spécifiques.

2. Affaires pédagogiques :

Point sur les effectifs

Florent CALVAYRAC rappelle que le fichier des effectifs est régulièrement envoyé par Florence ROUSSEAU à tous les enseignants.

Florent CALVAYRAC présente les données issues de l'application Apogée. Les données sont consultables sur la page dédiée : <http://www-apogee.univ-lemans.fr/>

Florent CALVAYRAC précise que les doubles inscriptions dans le cadre des doubles licences génèrent un taux d'erreur d'environ 10 à 20 %, rendant l'exploitation des données difficile à ce stade.

Pascal RUELLO indique que les effectifs sont stables en master de nano physique : 16 étudiants sont inscrits en M1, 8 en EAD. Une dizaine d'étudiants, et environ 4 à 5 étudiants en EAD, sont inscrits en M2. Il y a aura probablement des inscriptions tardives, notamment des Campus France.

Florent CALVAYRAC ajoute que les effectifs sont globalement stables. Il souligne la hausse des effectifs au sein du parcours acoustique et musique. En revanche, les effectifs des départements de physique et de chimie sont en baisse, ce qui correspond à un retour à la normale. Il ajoute que l'avenir du parcours CMI reste incertain.

Florent CALVAYRAC précise que les effectifs sont stables en LP. Une légère diminution est observée en L1 de mathématiques, mais qui correspond vraisemblablement à un retour à la normale. Il annonce également la fermeture définitive du CPES. Enfin, les départements d'informatique, de biologie et de STAPS ayant baissé leurs capacités d'accueil, le nombre d'inscriptions semble rester stable.

Sébastien BOYAS et Nicolas PEYROT font remarquer que malgré la baisse de capacité de 60 en STAPS, l'effectif reste stable (avec environ 28 étudiants en moins), le nombre de redoublants ayant augmenté. La capacité devra sans doute être réadaptée en 2026 en fonction des moyens disponibles à ce moment-là.

Florent CALVAYRAC indique que le vote sur les groupes interviendra lors du prochain conseil.

Bruno BEAUNE rappelle que les inscriptions pédagogiques sont en cours. Une fois toutes les inscriptions enregistrées, il sera possible de savoir quelles UEO pourront ouvrir. Il indique que la Direction attend des précisions de la Présidence, informations qui seront ensuite transmises aux départements et présentées en CE. Il informe les membres que les responsables des formations ont été sollicités pour vérifier et corriger les traductions des relevés de notes qui seront ensuite ajoutés dans Apogée. Les documents, qui avaient déjà été traduits, ont été réutilisés. L'annuaire a également été soumis aux responsables de départements qui sont chargés de le modifier avant transmission à la DEF. Enfin, il ajoute que les maquettes seront mises à jour cette année. Une diminution des coûts, lorsqu'elle est possible, est préconisée, en ajustant par exemple la répartition CM/TD et les volumes horaires. Le cadre de 1500 heures maximum est maintenu au niveau licence, les TP permettant de dépasser légèrement ce seuil.

Benoît SCHOEFS souhaite savoir à quel moment les départements auront une meilleure visibilité sur la comptabilisation des heures complémentaires et le nombre de groupes, afin d'anticiper d'éventuels recrutements de vacataires pour assurer les cours du semestre 4.

Florent CALVAYRAC répond que les groupes doivent d'abord être votés. Les groupes du second semestre seront votés au second semestre. Il ajoute qu'un prévisionnel le plus précis possible doit être entré sur SPE afin de prévoir la masse financière correspondante. En pratique, la masse financière est calculée en fonction des données de l'année précédente avec une marge de sécurité de 10 %, ce qui s'avère bien souvent plus fiable que le prévisionnel qui ne prend pas en compte les compensations entre UFR, le REH saisi par les services centraux ni les variations du nombre de groupes.

Benoît SCHOEFS ajoute que le nouveau projet de cadrage de la Présidence imposant de ne pas dépasser les 192 h complémentaires aura des conséquences lourdes sur les services puisque beaucoup de collègues arrêteront de faire cours une fois le seuil atteint. Il alerte également sur les difficultés rencontrées pour recruter des vacataires qualifiés.

Florent CALVAYRAC confirme que le projet, qui sera présenté lors du prochain CA de l'Université, ne prévoit pas d'exceptions.

3. Affaires budgétaires :

a. Situation financière

Florent CALVAYRAC annonce que le BR1 ne sera pas construit. Le budget prévu au BR n'évoluera donc pas. Tout remplacement de matériel ou tout changement de masse deviennent donc impossibles. La seule solution envisageable demeure la mise en place d'échanges entre composantes.

Florent CALVAYRAC ajoute que la seule possibilité d'obtenir de l'investissement reste de soumettre des demandes de financements auprès des collectivités territoriales. Les départements doivent ainsi transmettre leurs projets sur 3 ans sous peu.

En réponse à une question de Sébastien BOYAS, Véronique GODARD confirme qu'il appartient aux départements de reporter les projets qu'ils souhaitent maintenir.

Florent CALVAYRAC explique que seuls deux projets ont été financés l'année précédente puisqu'environ 100.000 € ont dû être récupérés sur ces budgets afin de financer les vidéoprojecteurs du nouveau bâtiment IAGS. Lorsque des financements supplémentaires ont émergés, ils ont été attribués aux autres composantes en compensation.

Nicolas PEYROT fait remarquer que l'UFR ST a été la composante la plus impactée puisqu'elle a perdu 2 projets, les 100.000 € restant ayant été attribués aux vidéoprojecteurs.

Véronique GODARD explique que certains projets figurent en « projets réalisés » dans le tableau alors qu'ils ne l'ont pas été. Elle invite donc les responsables des départements à reporter ces projets et à définir des priorités.

Florent CALVAYRAC explique que la Présidence a reproché à la Direction de l'UFR d'avoir remplacé des CM par des TD dans les maquettes de licence afin d'arriver à 1500-1550 heures. La Présidence basant ses calculs sur le nombre de CM/TD/TP, le coût apparaît en hausse.

Bruno BEAUNE indique que la demande était de prioriser les TD, ce qui a été fait.

Florent CALVAYRAC ajoute que les nouvelles maquettes permettent d'économiser environ 200.000 €, même si le nombre de groupes n'est pas connu pour le moment. Demander une baisse à 1500 h ou une diminution des coûts ne correspond pas à la même commande, et aucune précision n'avait été transmise au départ. Il suggère d'analyser le coût et les retombées financières de chaque formation. Il pointe également le manque d'amphithéâtres et de places disponibles, ce qui complique fortement l'organisation de CM.

Benoît SCHOEFS ajoute que le nombre de salles de TD est également insuffisant.

Nicolas ERRIEN arrive à 10h50.

Florent CALVAYRAC indique que, bien que les volumes horaires en licence aient déjà été réduits au minimum, des efforts supplémentaires seront probablement encore demandés.

Benoît SCHOEFS suggère de réduire le nombre d'étudiants en agissant sur la capacité d'accueil.

En réponse à une question de Benoît SCHOEFS, Florent CALVAYRAC confirme que Parcoursup vérifie automatiquement le bon respect de la capacité d'accueil. Les effectifs fluctuent ensuite en fonction des candidatures Campus France, des LAS, du nombre de redoublants et de la formation continue sur lesquels l'UFR n'a aucun contrôle.

Claire HENRIET quitte la réunion à 10h55.

b. Campagne d'emploi

Florent CALVAYRAC présente la proposition de classement établie par la Direction :

- 1) **MCF STAPS Physio-Bioméca**
- 2) **MCF Physique Objets Biologiques**
- 3) **MCF Biologie Organismes Photosynthétiques**
- 4) **MCF Mathématiques Statistique pour l'Assurance (sauf création IRA)**
- 5) **MCF Acoustique aéroacoustique**
- 6) **MCF STAPS Management du Sport**
- 7) **MCF Chimie Matériaux Inorganiques**
- 8) **MCF Mathématiques Actuariat (sauf création IRA)**
- 9) **MCF STAPS Psychologie**
- 10) **(PR Physique CPJ)**
- 11) **MCF Physique Matière Molle**
- 12) **MCF Chimie Analyse de matériaux inorganiques**
- 13) **PR acoustique Acoustique Musicale**

Florent CALVAYRAC explique que la Présidence a annoncé qu'aucun poste de PR ne serait publié. Il propose donc de déplacer les postes de PR en fin de liste. Il précise que le poste de PR du département de physique figure entre parenthèse, dans la mesure où son ouverture est conditionnée à la titularisation de la chaire professeur junior. Sans titularisation, le poste redeviendra vacant.

En réponse à une question de Sylvain MEIGNIER, Florent CALVAYRAC indique qu'aucune demande n'a été transmise par le département d'informatique.

Laurent SIMON propose de remplacer le poste d'acoustique (n° 5 dans la liste) par le poste du département d'informatique, celui-ci étant susceptible d'être demandé en parallèle par l'IAGS.

Florent CALVAYRAC explique que la Direction a pris en compte le nombre de postes vacants, l'historique des demandes ainsi que l'aspect recherche pour établir ce classement. Il rappelle que 4 postes sont vacants au sein du département de STAPS et 3 au sein du département de physique. Le département de mathématiques a également connu 2 départs, le département de biologie, un départ. Pour l'acoustique, la dynamique des effectifs est défavorable, malgré un fort argument en faveur de la recherche. Enfin, la demande du département de chimie est interclassée avec celle de la physique, mais placée après cette dernière, conformément à la demande du laboratoire.

Saïd HAMADÈNE fait remarquer que les deux départs du département de mathématiques représentent 10 à 15 % des effectifs.

Florent CALVAYRAC indique qu'il faut prendre en compte la possibilité que ces demandes soient également transmises par l'IRA.

Benoît SCHOEFS explique que la moitié des postes seront vacants d'ici 7 ans dans le département de biologie.

Nicolas PEYROT explique que l'ordre de priorité entre le poste de physio-biomécanique et celui en management du sport n'a pas encore été déterminé.

En réponse à une question de Pascal RUELLO sur le classement des postes du département d'acoustique, Laurent SIMON explique que le poste de l'IUT (l'ancien poste de Monsieur BÉQUIN) sera probablement jugé prioritaire et fera l'objet d'une demande commune ENSIM-IUT-Faculté ST.

Florent CALVAYRAC convient du caractère urgent de la demande. Toutefois, il rappelle que les postes doivent être rattachés à une composante dès leurs créations.

Florent CALVAYRAC demande aux membres comment ils souhaitent classer le poste d'informatique.

Nicolas PEYROT prend la parole afin de remercier l'équipe de direction pour le classement établi. Cependant, il explique les difficultés du département qui s'est vu reprocher par les différentes présidences le classement établi en CA d'UFR et l'accumulation de postes non pourvus au fil du temps. Il demande à ce que le classement établi en CA soit expliqué à la Présidence, notamment l'impossibilité de classer tous les postes du département en tête de liste. Actuellement, 4 postes de MCF sont vacants, soit 5 supports au total, un déficit qui continue de se creuser chaque année en raison du nombre de départs. Il suggère qu'un discours commun soit porté par l'UFR.

Florent CALVAYRAC répond que la plupart des départements sont dans cette situation.

Sylvain MEIGNIER ajoute que le département d'informatique rencontre le même problème. Les effectifs ne sont jamais stables.

Benoît SCHOEFS rappelle qu'il manque 6 postes au département de biologie.

Bruno BEAUNE explique que ces déficits entraînent des difficultés de pérennisation des postes dans les départements.

Benoît SCHOEFS demande combien de postes de professeurs sont concernés.

Florent CALVAYRAC indique que seul le poste du département de biologie (support JL MOUGET) est un poste de PU.

Bruno BEAUNE indique qu'il a été confirmé en conférence des composantes que les postes des PR rendus vacants suite à un départ en retraite seront remplacés par des postes de MCF.

En réponse à une question de Sylvain MEIGNIER, Florent CALVAYRAC indique que, d'après les informations en sa possession, sur une centaine de postes d'enseignants et d'enseignants-chercheurs, les postes vacants représentent environ 18 % des postes.

Suite aux remarques des membres, Florent CALVAYRAC met à jour la proposition de classement et soumet au vote des membres la proposition suivante :

- 1) **MCF STAPS Physio-Bioméca (ou MS)**
- 2) **MCF Physique Objets Biologiques**
- 3) **MCF Biologie Organismes Photosynthétiques**
- 4) **MCF Mathématiques Statistique pour l'Assurance (sauf création IRA)**
- 5) **MCF Acoustique aéroacoustique - soutien IUT (ou MCF Informatique si IAGS)**
- 6) **MCF STAPS Management du Sport (ou Physio-Bioméca)**
- 7) **MCF Chimie Matériaux Inorganiques**
- 8) **MCF Mathématiques Actuariat (sauf création IRA)**
- 9) **MCF STAPS Psychologie**
- 10) **MCF Physique Matière Molle**
- 11) **MCF Chimie Analyse de matériaux inorganiques**
- 12) **(PR Physique CPJ)**
- 13) **PR acoustique Acoustique Musicale**

Nicolas ERRIEN propose d'ajouter la demande du département d'informatique. Plusieurs autres membres présents valident cette proposition.

Florent CALVAYRAC modifie le classement en conséquence.

Florent CALVAYRAC indique que le prochain conseil sera consacré au vote des statuts de l'IRA.

Bruno BEAUNE propose qu'une liste recensant l'ensemble des besoins soit envoyée à la Présidence.

Pascal RUELLO propose de rappeler à la Présidence qu'environ 20 % des postes sont vacants.

Florent CALVAYRAC soumet la proposition suivante au vote :

- 1) **MCF STAPS Physio-Bioméca (ou MS)**
- 2) **MCF Physique Objets Biologiques**
- 3) **MCF Biologie Organismes Photosynthétiques**
- 4) **MCF Mathématiques Statistique pour l'Assurance (sauf création IRA)**
- 5) **MCF Acoustique aéroacoustique - soutien IUT - à voir avec l'IAGS**
- 6) **MCF Informatique**
- 7) **MCF STAPS Management du Sport (ou Physio-Bioméca)**
- 8) **MCF Chimie Matériaux Inorganiques**
- 9) **MCF Mathématiques Actuariat (sauf création IRA)**
- 10) **MCF STAPS Psychologie**
- 11) **MCF Physique Matière Molle**
- 12) **MCF Chimie Analyse de matériaux inorganiques**
- 13) **(PR Physique CPJ)**
- 14) **PR acoustique Acoustique Musicale**

17 votants présents ou représentés		
17 votes pour	0 abstentions	0 votes contre
approuvent à l'unanimité des voix la liste proposée pour le renouvellement des postes d'enseignants et d'enseignants-chercheurs pour la campagne d'emploi 2026.		

Florent CALVAYRAC annonce que le CA du 30 septembre sera consacré essentiellement au renouvellement de l'équipe de Direction de l'UFR.

En réponse à une question de Sébastien BOYAS sur les primes pédagogiques, les REH et les heures suivi d'étudiants, Florent CALVAYRAC explique que la Présidence a rappelé la définition précise du REH. Les heures du REH ne peuvent pas être faites devant les étudiants. Elles ne peuvent donc pas s'appliquer aux heures de suivi de stages d'étudiants. Il est donc recommandé d'entrer les heures de suivi de stages en heures de cours dans les services des vacataires. Il précise qu'il est de nouveau possible de les mettre dans les maquettes, s'agissant d'heures faites en face à face pédagogique. Si un REH ne peut pas être confié à un vacataire, un suivi de stage est tout à fait pertinent. Le REH qui y était consacré pourra donc être transformé en heures complémentaires, ce qui permettra de séparer les fonctions.

En réponse à une question de Nicolas PEYROT, Florent CALVAYRAC confirme que le cadrage des heures de suivi d'alternants a été revu à la baisse, soit 6 h. Les autres seuils restent les mêmes à ce jour : 2 h en licence, 4 h en master, sous réserve d'éventuelles modifications. Les heures pourront être ajoutées dans SPE sur une ligne spécifique en partie « service d'enseignement ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h47.

Le Mans, le

La Secrétaire,
Solène BOULAHIA

Le Directeur de la Faculté des Sciences et Techniques,
Florent CALVAYRAC